
L'histoire de **SERGIO**

SON PARCOURS DANS
LE SYSTÈME JUDICIAIRE
(ET AU-DELÀ)



Ce livre parle d'un jeune homme qui s'appelle Sergio. Il a vécu certaines choses que tu as peut-être vécues ou que tu vis peut-être en ce moment.



Certaines choses dans la vie de Sergio font qu'il a du mal à trouver un équilibre entre ses études et le travail et les gens autour de lui remarquent qu'il est fatigué. Sergio apprend que ce qui lui arrive est illégal, puis devient témoin dans ce qui pourrait devenir un procès au pénal.

Les expériences de Sergio sont peut-être différentes des tiennes mais elles peuvent t'aider à comprendre ta situation et ce qui se passe pour toi, ta famille et tes amis.



Ce livre contient des informations sur :

- **ce qui pourrait se passer dans ton affaire,**
- **les personnes que tu pourrais rencontrer ou auxquelles tu pourrais parler, et**
- **différentes façons de faire face à ce que tu ressens.**



Tu peux garder ce livre. Lis-le, écris dedans, pose des questions, comme tu veux. Nous espérons qu'il t'aidera. Et si tu vois des mots ou des noms que tu ne comprends pas, tu peux trouver leur signification dans la brochure « Que se passe-t-il ? ».



L'histoire de Sergio est basée sur la vie de personnes réelles. Tu liras le témoignage de certaines d'entre elles à la fin du livre.

Lire l'histoire de Sergio peut faire remonter des émotions ou des souvenirs, ce qui est tout à fait compréhensible.



Il serait peut-être utile de lire ce livre avec quelqu'un qui travaille avec toi, comme un défenseur ou un assistant social, ou un autre adulte en qui tu as confiance.



N'oublie pas qu'il y a beaucoup de gens qui peuvent t'aider et te soutenir.
Tu n'es pas seul(e).

L'histoire de **SERGIO**

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1

SERGIO PARLE AVEC SON ENTRAÎNEUR

5

PARTIE 2

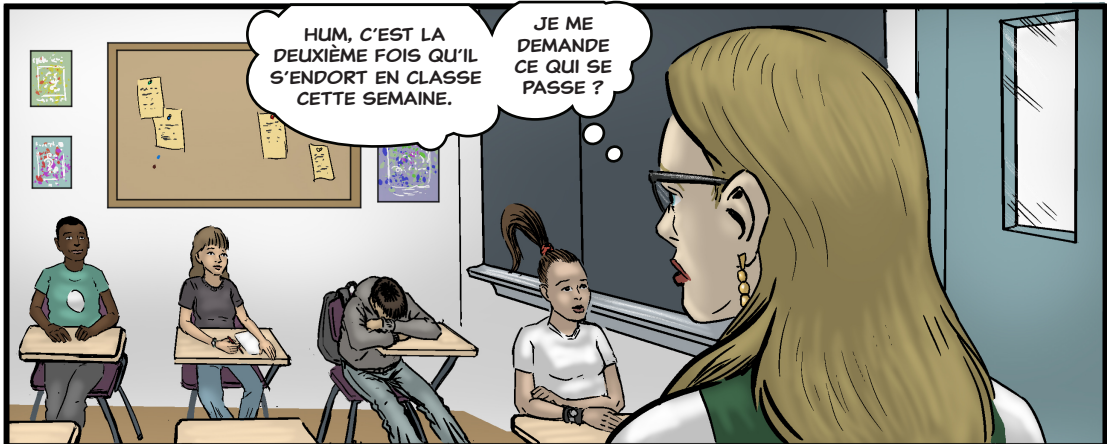
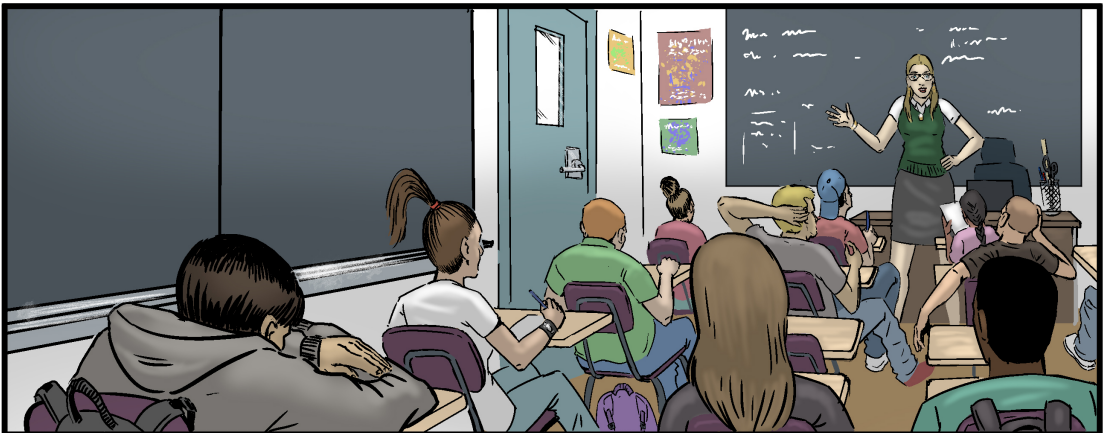
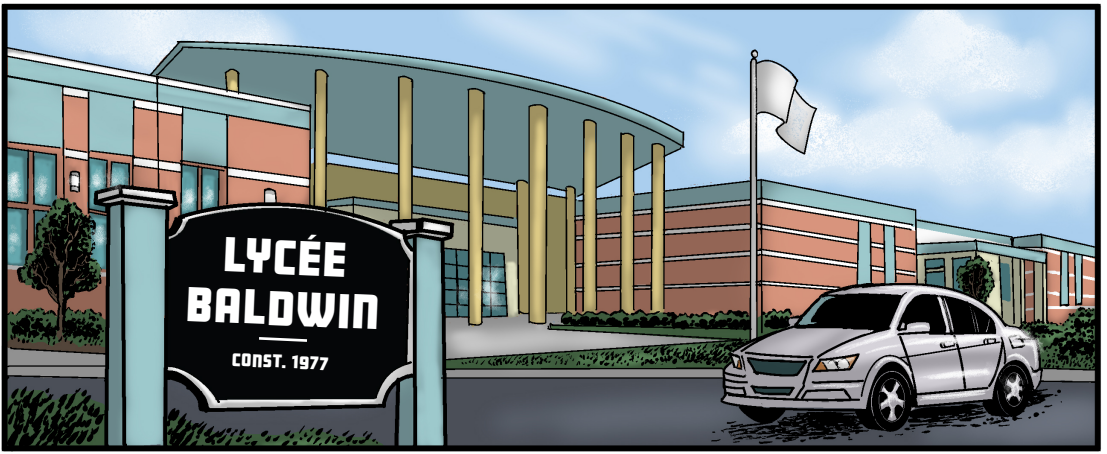
SERGIO RENCONTRE SON DÉFENSEUR DES VICTIMES

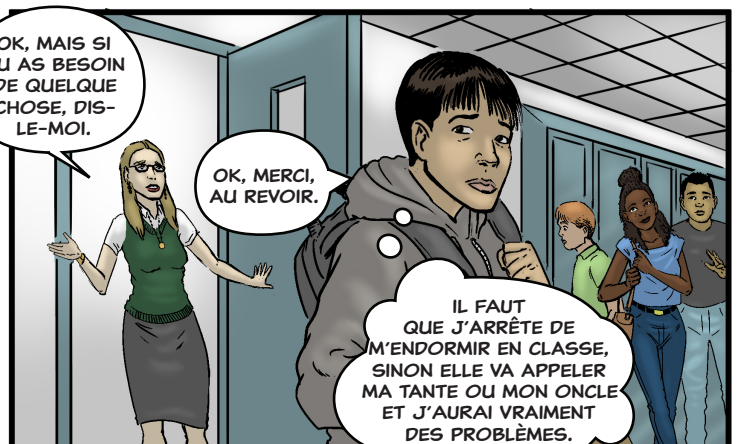
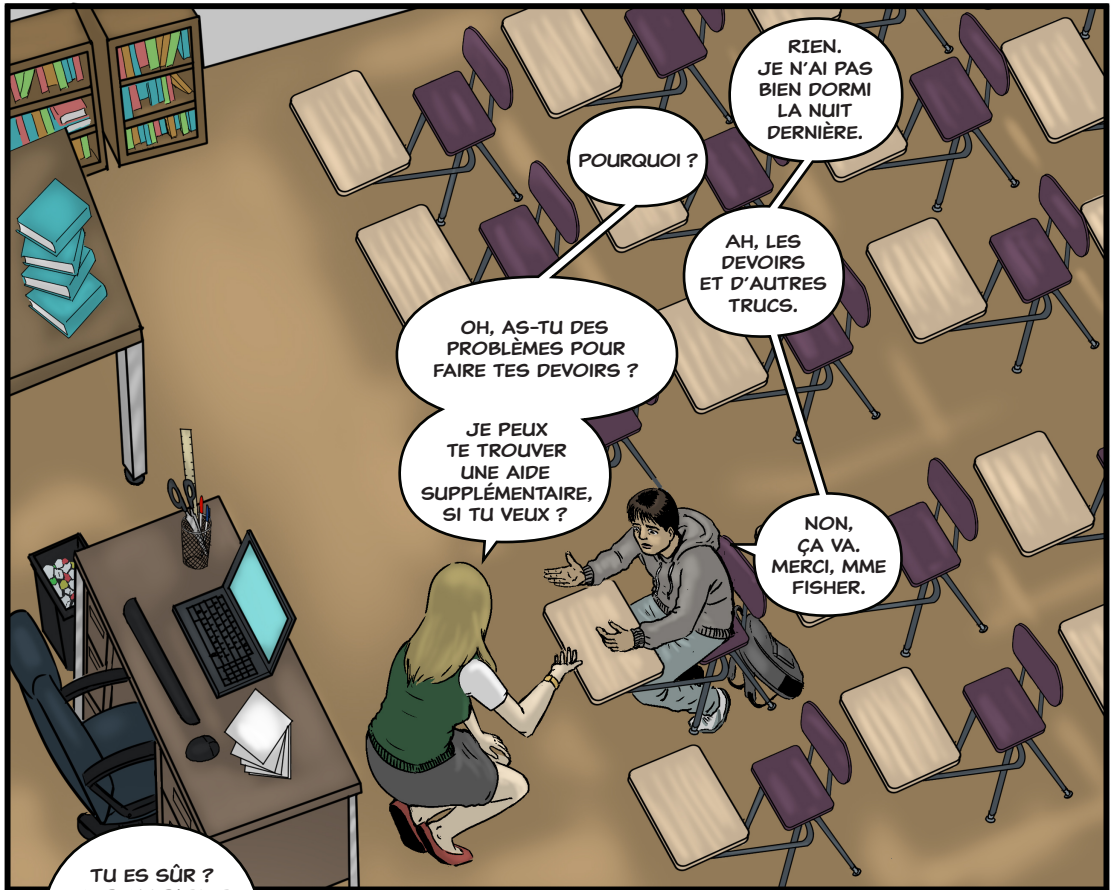
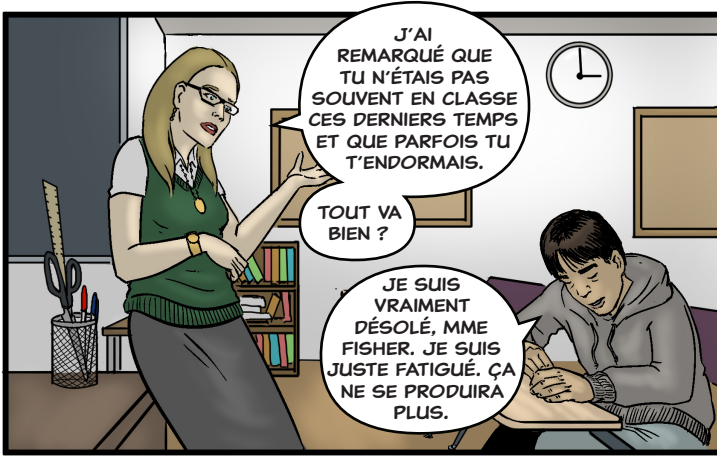
18

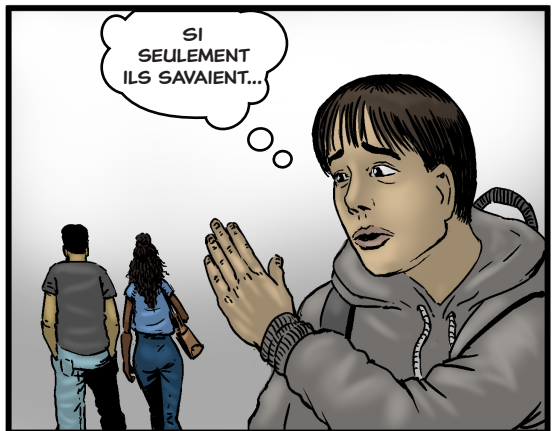
PARTIE 1

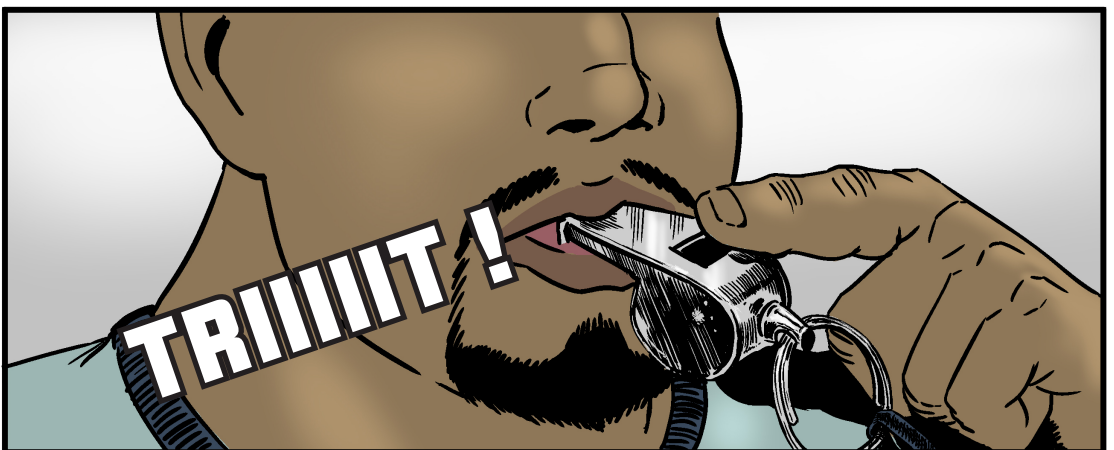
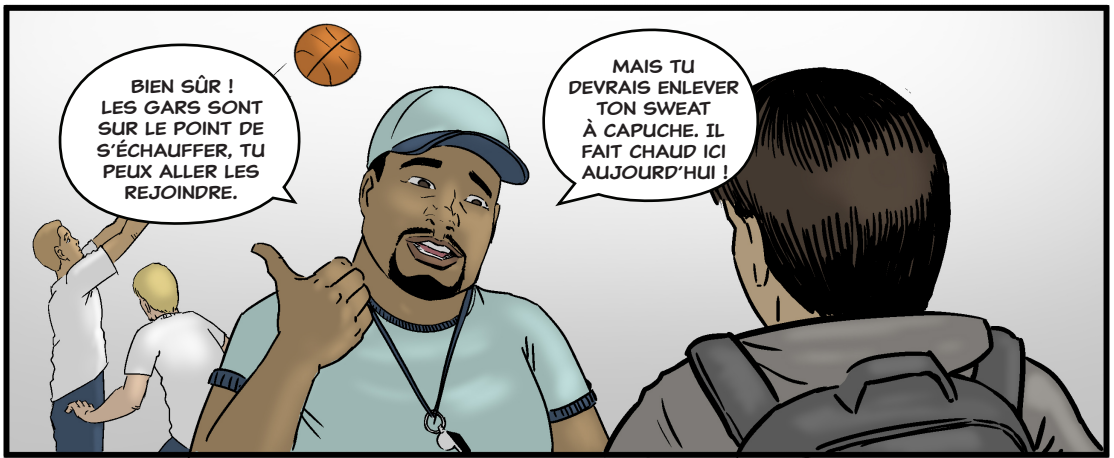
SERGIO PARLE
AVEC SON
ENTRAÎNEUR

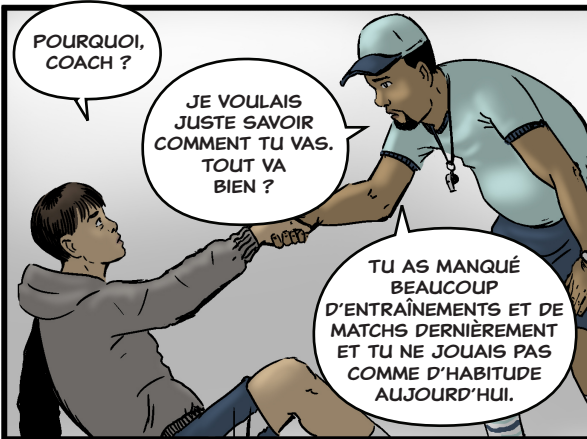
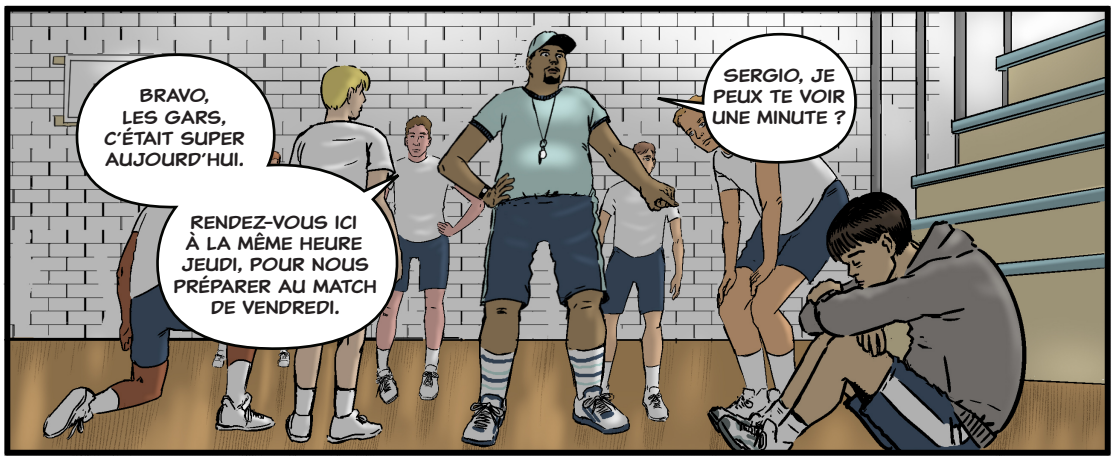












MA TANTE
ET MON ONCLE
M'ONT AIDÉ ET
JE DOIS AIDER MA
FAMILLE AU PAYS.

JE
COMPRENDS
ÇA. MAIS TU PEUX
FAIRE UNE PAUSE
OU PEUT-ÊTRE
TRAVAILLER MOINS
DE JOURS ?

NON.

MAIS
POURQUOI NE PAS
PRENDRE LE TEMPS DE
FAIRE TES DEVOIRS OU
DE JOUER LES MATCHS ?
OU VOIR TES AMIS ? ILS
NE TE MANQUENT PAS ?

BIEN SÛR
QUE SI, MAIS
COMME JE L'AI
DIT, JE DOIS
TRAVAILLER !

OK,
OK. C'EST
JUSTE QUE
TU TRAVILLES
BEAUCOUP, PEUT-
ÊTRE TROP ?

ET
J'ESPÈRE QUE
TU ES PAYÉ
POUR TOUT
CE TRAVAIL ?

OUI, EN
QUELQUE SORTE,
MAIS JE DOIS Y ALLER
MAINTENANT, COACH.
MON ONCLE SERA
FURIEUX SI JE SUIS EN
RETARD AU TRAVAIL.

JE
VOUS
VERRAI À
L'ENTRAÎNEMENT
JEUDI. BYE !

LYCÉE
BALDWIN
CONST. 1977

VENREDI.

AH, TOUT LE MONDE
VA ME DEMANDER OÙ
J'ÉTAIS, ET LE COACH
VA ENCORE ME REPROCHER
D'AVOIR MANQUÉ
L'ENTRAÎNEMENT HIER.

J'EN AI MARRE
DE TRAVAILLER TOUT
LE TEMPS ET DE FAIRE
SEMBLANT QUE TOUT VA
BIEN QUAND JE SUIS EN
COURS.

JE DEVRAIS PEUT-
ÊTRE DIRE À QUELQU'UN
CE QUI SE PASSE ? MAIS ÇA
POURRAIT AGGRAVER LES
CHOSSES ET JE NE VEUX PAS
AVOIR PLUS DE PROBLÈMES
AVEC MON ONCLE ET
MA TANTE.

J'AIMERAIS
POUVOIR PARLER À
MA FAMILLE. SI J'AVAIS
SU QUE LES CHOSSES
SE PASSERAIENT
AINSI, JE...

HÉ,
SERGIO !
ATTENDS !

OH, SALUT
COACH...

JE SUIS CONTENT
DE T'AVOIR TROUVÉ.
TU AS QUELQUES
MINUTES POUR
PARLER AVANT
LE COURS ?

EUH,
OK.

TU AS ENCORE
MANQUÉ L'ENTRAÎNEMENT
HIER ET JE NE T'AI PAS
VU EN COURS CES DEUX
DERNIERS JOURS...

EST-CE
QUE TOUT
VA BIEN ?

OUI, IL FALLAIT
QUE JE TRAVAILLE.
DÉSOLÉ D'AVOIR
ENCORE MANQUÉ
L'ENTRAÎNEMENT.

C'EST PAS GRAVE,
JE ME SUIS DIT QUE TU
DEVAIS TRAVAILLER. MME
FISHER DEMANDAIT AUSSI DES
NOUVELLES DE TOI. NOUS
SOMMES JUSTE INQUIETS.

NOUS AVONS
ESSAYÉ D'APPELER
TA TANTE ET TON
ONCLE MAIS NOUS
N'AVONS PAS PU
LES JOINDRE.

OH,
ILS ÉTAIENT
PROBABLEMENT
OCCUPÉS PAR
LE TRAVAIL, EUX
AUSSI.

OK. À
PROPOS DE
TON TRAVAIL,
NOUS N'AVONS
PAS TERMINÉ
NOTRE DERNIÈRE
CONVERSATION.

ÇA TE DÉRANGE
SI JE TE POSE
ENCORE QUELQUES
QUESTIONS ?

EUH...
OK.



TU AS MENTIONNÉ QUE TU ES « EN QUELQUE SORTE » PAYÉ POUR TOUT LE TRAVAIL QUE TU FAIS...

QUE VOULAIS-TU DIRE ?

EH BIEN, JE SUIS PAYÉ MAIS L'ARGENT VA À MON ONCLE ET MA TANTE CAR JE LEUR DOIS DE L'ARGENT...

MA PAIE REMBOURSE MA DETTE. JE PENSE.



DONC TU DOIS DE L'ARGENT À TON ONCLE ET À TA TANTE ? POURQUOI ?

EH BIEN, ILS M'ONT AIDÉ À VENIR ICI ET JE VIS AVEC EUX ET LEUR FAMILLE...

... ET JE MANGE LEUR NOURRITURE. JE LEUR DOIS DONC POUR TOUT ÇA.

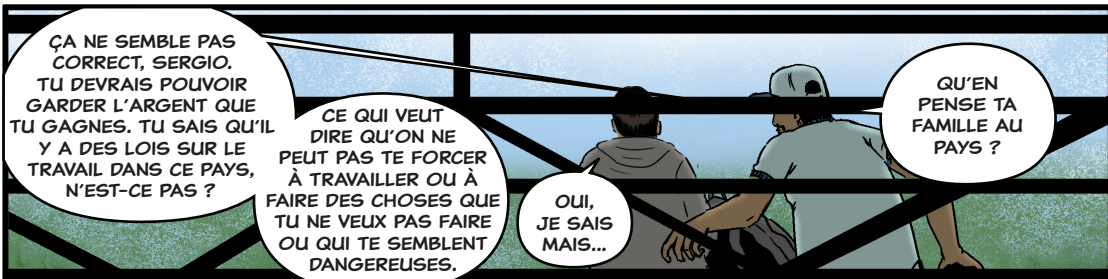


OK, MAIS EST-CE QUE ÇA VEUT DIRE QUE TU NE PEUX PAS ARRÊTER DE TRAVAILLER OU QUE TU N'AURAS PAS D'ARGENT TANT QUE TU N'AURAS PAS FINI DE PAYER CE QUE TU LEUR DOIS ?

COMBIEN DE TEMPS ÇA VA PRENDRE ?

C'EST ÇA.

JE NE SAIS PAS.



ÇA NE SEMBLE PAS CORRECT, SERGIO. TU DEVRAS POUVOIR GARDER L'ARGENT QUE TU GAGNES. TU SAIS QU'IL Y A DES LOIS SUR LE TRAVAIL DANS CE PAYS, N'EST-CE PAS ?

CE QUI VEUT DIRE QU'ON NE PEUT PAS TE FORCER À TRAVAILLER OU À FAIRE DES CHOSSES QUE TU NE VEUX PAS FAIRE OU QUI TE SEMBLENT DANGEREUSES.

OUI, JE SAIS MAIS...

QU'EN PENSE TA FAMILLE AU PAYS ?



JE NE SAIS PAS, JE NE LEUR AI PAS PARLÉ DEPUIS UN BOUT DE TEMPS.

TA TANTE OU TON ONCLE TE DISENT PARFOIS QU'ILS FERONT DES CHOSSES À TA FAMILLE AU PAYS, SI TU NE TRAVAILLES PAS ?

ILS TE FONT DU MAL ?



SERGIO, C'EST POUR ÇA QUE TU PORTES CE SWEAT À CAPUCHE, MÊME S'IL FAIT 35 DEGRÉS ?

POURQUOI VOUS ME POSEZ TOUTES CES QUESTIONS ?

JE NE VEUX PAS EN PARLER !



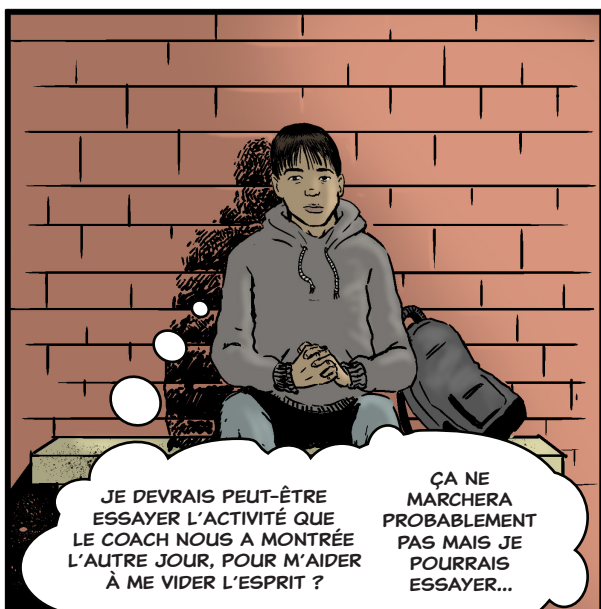
LE COACH ME POSE TROP DE QUESTIONS. SI JE LUI DIS CE QUI SE PASSE, JE RISQUE D'AVOIR DES PROBLÈMES. ET SI QUELQUE CHOSE ARRIVE À MA FAMILLE ?

OU SI ON LEUR ENLÈVE MES COUSINS ? J'AI ENTENDU DIRE QUE ÇA ARRIVE...

... ET ALORS TOUT SERAIT DE MA FAUTE. MAIS MON ONCLE ET MA TANTE SONT PLUTÔT GENTILS AVEC EUX, C'EST JUSTE MOI QU'ILS TRAITENT DIFFÉREMMENT ET J'EN AI ASSEZ. PEUT-ÊTRE QUE JE DEVRAIS LE DIRE AU COACH ? MAIS QUE PEUT-IL FAIRE ?



JE NE SAIS PAS QUOI FAIRE. JE ME SENS TOUT RETOURNÉ.



JE DEVRAIS PEUT-ÊTRE ESSAYER L'ACTIVITÉ QUE LE COACH NOUS A MONTRÉE L'AUTRE JOUR, POUR M'AIDER À ME VIDER L'ESPRIT ?

ÇA NE MARCHERA PROBABLEMENT PAS MAIS JE POURRAIS ESSAYER...

Détends-toi

MÉDITATION DE PLEINE CONSCIENCE

Il y a des moments dans l'histoire de Sergio (et peut-être aussi dans ta vie) où de fortes émotions l'empêchent de penser clairement. Rester calme peut être très utile quand on essaie de décider quoi faire.

Si tu te sens stressé(e) ou contrarié(e), essaie cet exercice de visualisation pour t'aider à te calmer et à recentrer tes pensées. Tu peux le faire n'importe où.

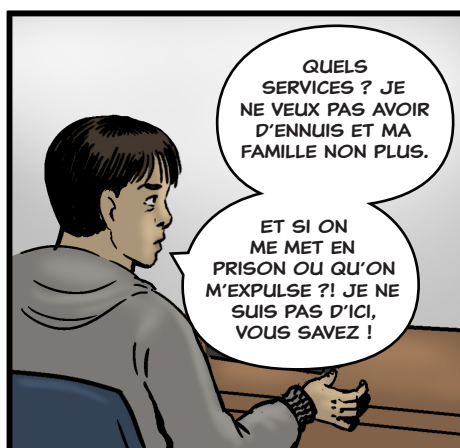
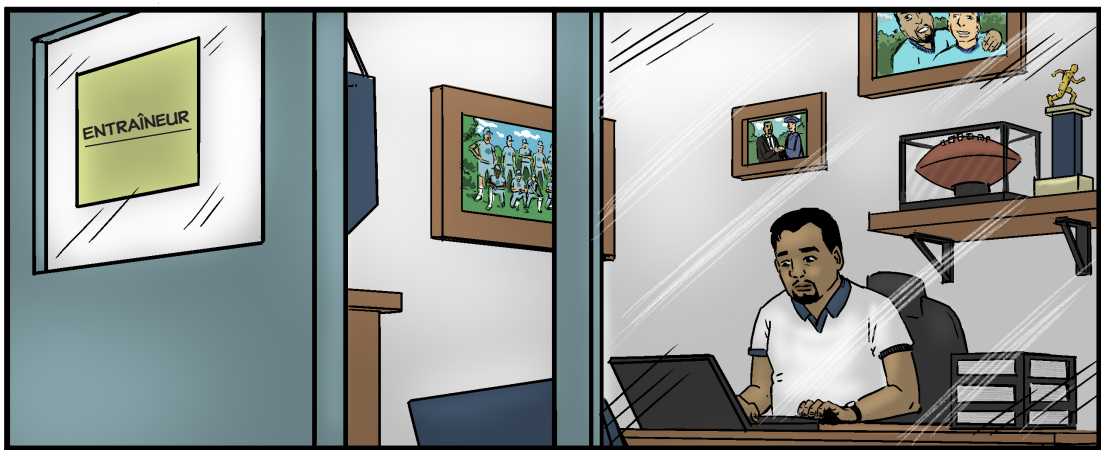


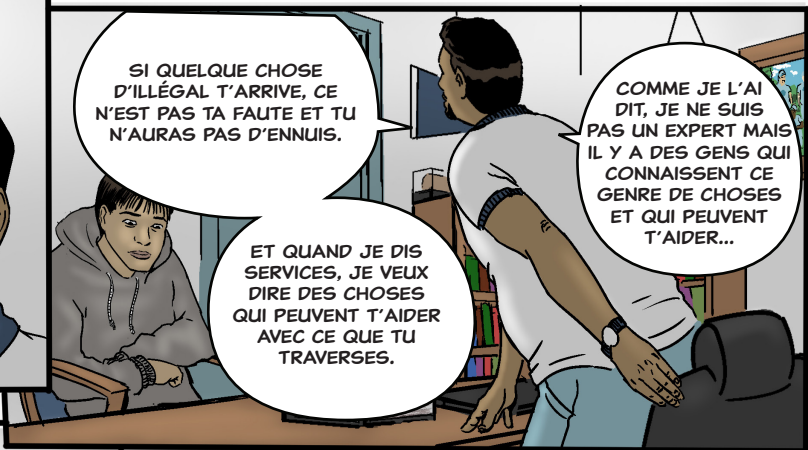
Pour commencer, ferme les yeux et installe-toi dans une position confortable. Imagine un beau ciel bleu. Cela peut être n'importe quel type de ciel bleu que tu aimes et qui te procure un sentiment de paix.

Imagine maintenant que de gros nuages viennent recouvrir le ciel bleu. Le ciel, c'est toi, et les nuages sont tes pensées et tes soucis.

Ensuite, imagine une brise légère soufflant dans ton esprit. La brise pousse les nuages, qui se désintègrent lentement et s'éloignent.

Les nuages ont disparu et tout ce que tu vois est ton paisible ciel bleu.





PARTIE 2

SERGIO RENCONTRE SON DÉFENSEUR DES VICTIMES



PLUSIEURS MOIS
PLUS TARD...



ALORS,
COMMENT VAS-TU,
SERGIO ? TU AS
L'AIR EN FORME.

JE VAIS
BIEN. J'AI
ENFIN PU
PARLER À MA
FAMILLE AU
PAYS. ÇA FAIT
DU BIEN.



OH, C'EST GÉNIAL !
JE SAIS QUE TON
ASSISTANTE SOCIALE
ESSAYAIT DE T'AIDER
À ENTRER EN CONTACT
AVEC EUX.

COMMENT
VONT-ILS ?

ILS VONT
BIEN. ILS SONT
VRAIMENT TRISTES
ET EN COLÈRE À
CAUSE DE CE QUI
M'EST ARRIVÉ...



ET ILS ONT EU
TRÈS PEUR QUAND
ILS ONT APPRIS QUE LA
POLICE ET LE SERVICE
DE PROTECTION DE
L'ENFANCE S'EN
SONT MÊLÉS.

MAIS ILS SONT
HEUREUX QUE
JE VIVE DANS
UN ENDROIT
PLUS SÛR
MAINTENANT



MAIS ILS
S'INQUIÈTENT
VRAIMENT POUR
MOI, SURTOUT
MA MÈRE.

ELLE S'INQUIÈTE
QUE JE SOIS SEUL ICI,
SANS ARGENT NI FAMILLE.
MAIS JE LUI AI DIT QUE
MON ASSISTANTE SOCIALE
M'A AIDÉ À DEMANDER DES
ALLOCATIONS...

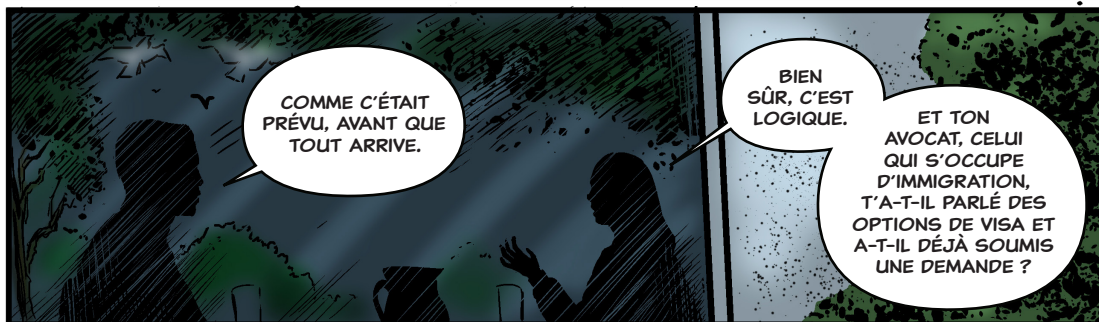
ET ELLE A PARLÉ À
MME AMERY PENDANT
UN MOMENT, VOUS
SAVEZ, LA DAME CHEZ
QUI JE LOGE. ALORS JE
PENSE QUE CELA L'A
RASSURÉE.



C'EST BIEN QUE
TA MÈRE AIT PARLÉ À
MME AMERY, LA MÈRE
DE TA FAMILLE D'ACCUEIL.
TU SAIS QUE TU PEUX
OBTENIR DE L'AIDE POUR
RENTRE CHEZ TOI, SI CE
N'EST PAS DANGEREUX
ET SI C'EST CE QUE
TU VEUX ?

OUI, JE SAIS.
MA FAMILLE ME
MANQUE MAIS LES
CHOSSES NE VONT
PAS BIEN NON
PLUS, LÀ-BAS.

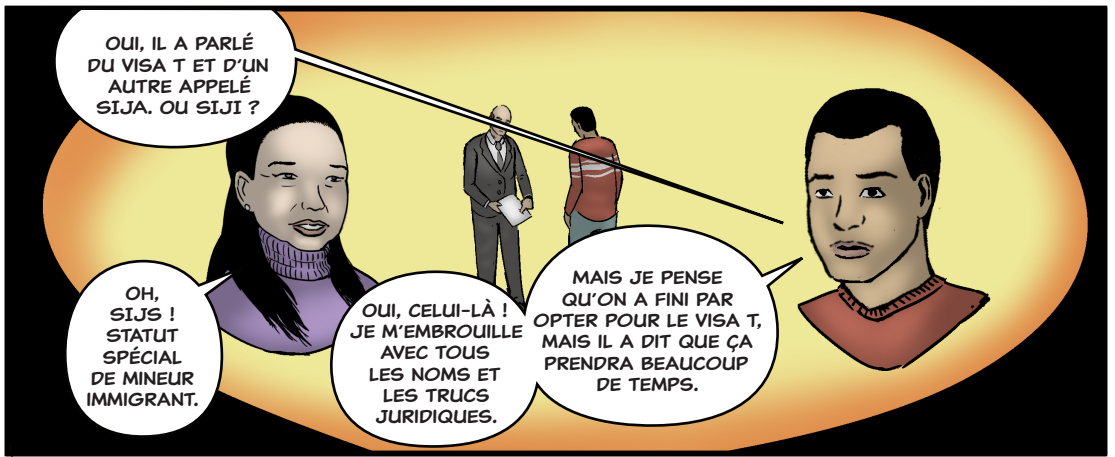
ALORS J'AIMERAI
RESTER ICI, FINIR LE
LYCÉE ET TROUVER UN
BON TRAVAIL OÙ JE SERAI
RÉELLEMENT PAYÉ, POUR
POUVOIR LES AIDER...



COMME C'ÉTAIT
PRÉVU, AVANT QUE
TOUT ARRIVE.

BIEN
SÛR, C'EST
LOGIQUE.

ET TON
AVOCAT, CELUI
QUI S'OCCUPE
D'IMMIGRATION,
T'A-T-IL PARLÉ DES
OPTIONS DE VISA ET
A-T-IL DÉJÀ SOUMIS
UNE DEMANDE ?

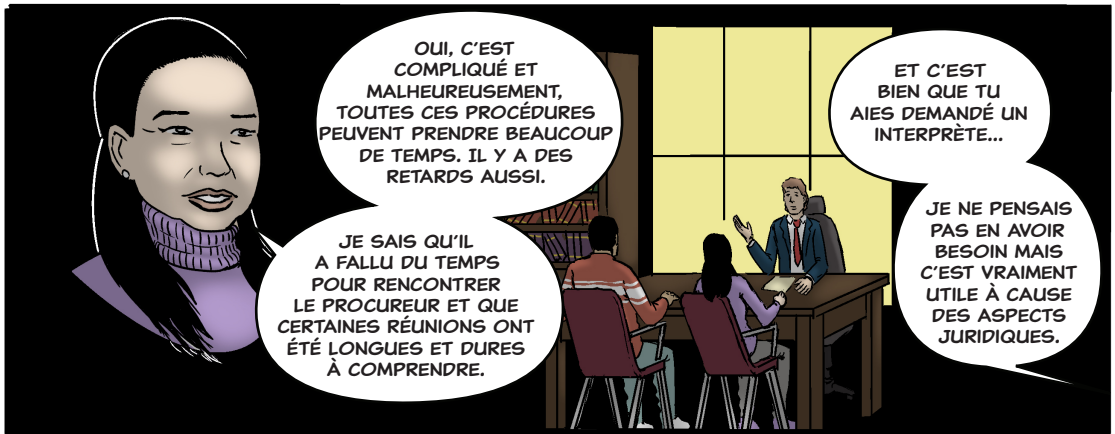


OUI, IL A PARLÉ DU VISA T ET D'UN AUTRE APPELÉ SIJA. OU SIJI ?

OH, SIJS ! STATUT SPÉCIAL DE MINEUR IMMIGRANT.

OUI, CELUI-LÀ ! JE M'EMBROUILLE AVEC TOUS LES NOMS ET LES TRUCS JURIDIQUES.

MAIS JE PENSE QU'ON A FINI PAR OPTER POUR LE VISA T, MAIS IL A DIT QUE ÇA PRENDRA BEAUCOUP DE TEMPS.



OUI, C'EST COMPLIQUÉ ET MALHEUREUSEMENT, TOUTES CES PROCÉDURES PEUVENT PRENDRE BEAUCOUP DE TEMPS. IL Y A DES RETARDS AUSSI.

JE SAIS QU'IL A FALLU DU TEMPS POUR RENCONTRER LE PROCUREUR ET QUE CERTAINES RÉUNIONS ONT ÉTÉ LONGUES ET DURES À COMPRENDRE.

ET C'EST BIEN QUE TU AIES DEMANDÉ UN INTERPRÈTE...

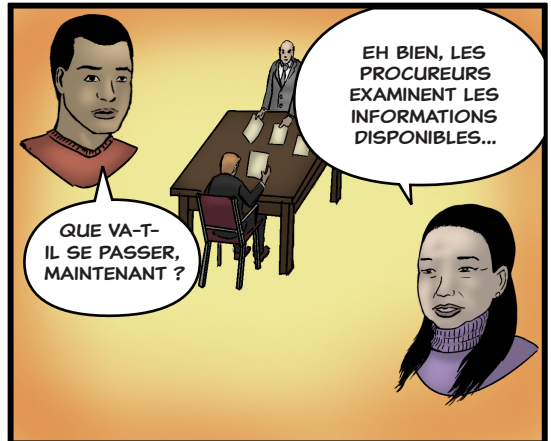
JE NE PENSAIS PAS EN AVOIR BESOIN MAIS C'EST VRAIMENT UTILE À CAUSE DES ASPECTS JURIDIQUES.



IL EST VRAIMENT IMPORTANT QUE TU COMPRENNES TOUT CE QUI SE PASSE.

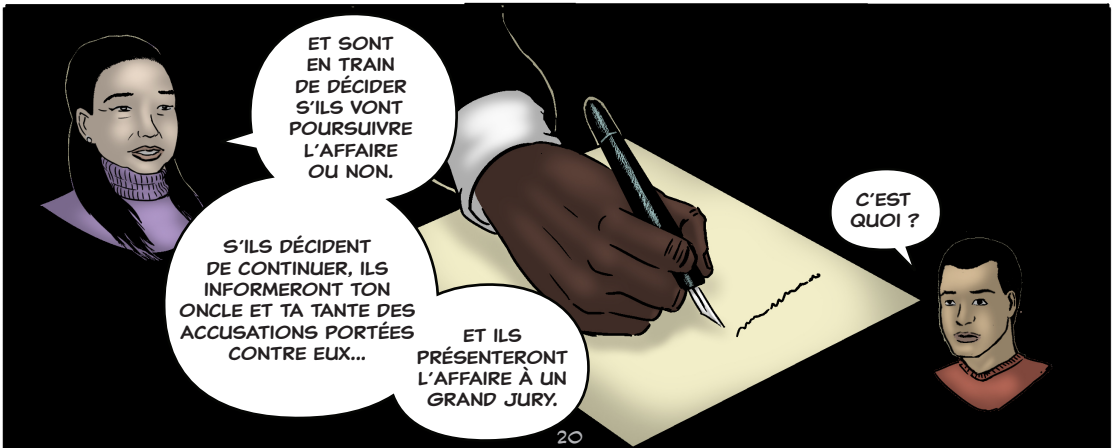
ALORS, N'HÉSITE PAS À DEMANDER À NOUVEAU UN INTERPRÈTE SI TU EN AS BESOIN ET N'HÉSITE PAS À POSER DES QUESTIONS.

ÇA SERT À ÇA, UN DÉFENSEUR !



EH BIEN, LES PROCUREURS EXAMINENT LES INFORMATIONS DISPONIBLES...

QUE VA-T-IL SE PASSER, MAINTENANT ?



ET SONT EN TRAIN DE DÉCIDER S'ILS VONT POURSUIVRE L'AFFAIRE OU NON.

S'ILS DÉCIDENT DE CONTINUER, ILS INFORMERONT TON ONCLE ET TA TANTE DES ACCUSATIONS PORTÉES CONTRE EUX...

ET ILS PRÉSENTERONT L'AFFAIRE À UN GRAND JURY.

C'EST QUOI ?



UN GRAND JURY EST UN GROUPE DE PERSONNES DE LA COMMUNAUTÉ QUI NE TE CONNAISSENT PAS, NI TOI, NI TA TANTE NI TON ONCLE.

ILS ÉCOUTENT TOUTES LES PREUVES ET DÉCIDENT SI TA TANTE ET TON ONCLE DOIVENT ÊTRE ACCUSÉS D'UN CRIME.

LE PROCUREUR PEUT TE DEMANDER DE TÉMOIGNER DEVANT LE GRAND JURY AU SUJET DE CE QUI S'EST PASSÉ.



DÉSOLÉE, JE SAIS QUE ÇA FAIT BEAUCOUP D'INFORMATIONS D'UN COUP.

À CHAQUE ÉTAPE, JE T'EXPLIQUERAI CES CHOSES PLUS EN DÉTAIL.

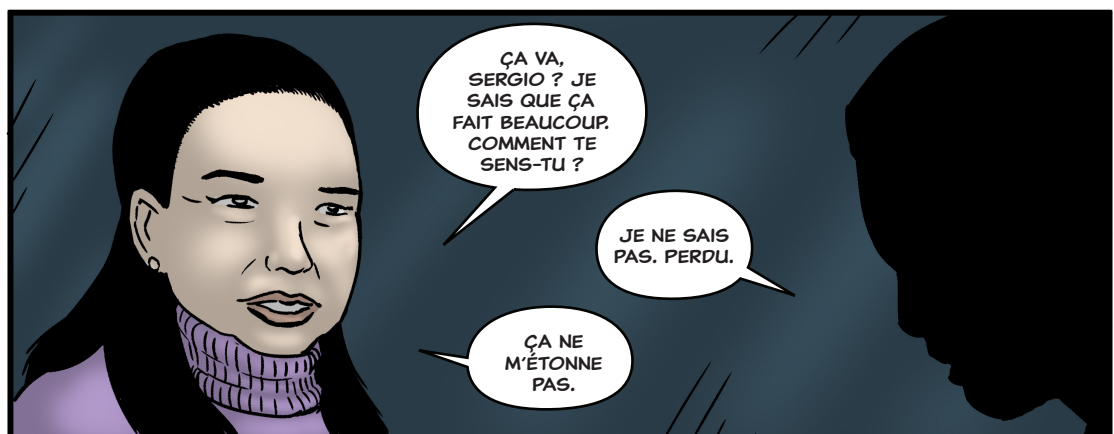
N'OUBLIE PAS : MÊME SI LES PROCUREURS NE DONNENT PAS SUITE À L'AFFAIRE, ÇA NE VEUT PAS DIRE QU'ILS NE TE CROIENT PAS OU QU'ILS NE SE SOUCIENT PAS DE CE QUI T'EST ARRIVÉ.



ÇA VEUT JUSTE DIRE QU'ILS N'ONT PAS ASSEZ D'INFORMATIONS POUR ALLER PLUS LOIN.

LES AFFAIRES DE TRAVAIL FORCÉ PEUVENT ÊTRE TRÈS COMPLICQUÉES ET DÉLICATES À POURSUIVRE EN JUSTICE.

OK.



ÇA VA, SERGIO ? JE SAIS QUE ÇA FAIT BEAUCOUP. COMMENT TE SENS-TU ?

JE NE SAIS PAS. PERDU.

ÇA NE M'ÉTONNE PAS.



J'AI ENCORE DU MAL À COMPRENDRE CE QUI S'EST PASSÉ ET TOUTE CETTE HISTOIRE DE « TRAVAIL FORCÉ ».

JE N'EN AVAIS JAMAIS ENTENDU PARLER AVANT ET TOUT EST DIFFÉRENT MAINTENANT.



ET JE SUIS TRISTE POUR MA TANTE ET MON ONCLE. ILS M'ONT UN PEU AIDÉ AU DÉBUT MAIS ENSUITE, LES CHOSSES N'ALLAIENT PAS BIEN ET ONT DÉRAPÉ...

C'EST NORMAL D'AVOIR TOUS CES SENTIMENTS FORTS ET CONTRADICTOIRES. TU AS VÉCU BEAUCOUP DE CHOSSES...

JE SUIS HEUREUX QU'AU MOINS MES COUSINS S'EN SORTENT BIEN.



MAIS N'OUBLIE PAS QUE RIEN DE TOUT CELA N'EST DE TA FAUTE ET QUE TU N'ES PAS RESPONSABLE DES ACTES DE TA TANTE ET TON ONCLE.

AS-TU PU VOIR LA PSY QUE JE T'AI RECOMMANDÉE ?

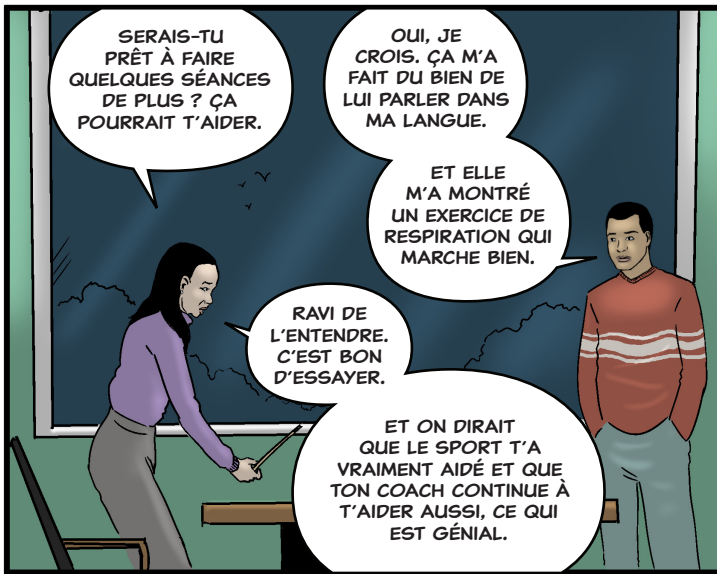
JE L'AI VUE UNE FOIS, ELLE ÉTAIT GENTILLE...



MAIS C'ÉTAIT BIZARRE ET DIFFICILE DE PARLER DE MES SENTIMENTS, SURTOUT À QUELQU'UN QUE JE NE CONNAIS MÊME PAS.

C'EST PAS VRAIMENT MON TRUC.

JE COMPRENDS. IL FAUT DU TEMPS POUR FAIRE CONFIANCE À QUELQU'UN ET SE SENTIR À L'AISE POUR PARLER DE CE GENRE DE CHOSSES.



SERAIS-TU PRÊT À FAIRE QUELQUES SÉANCES DE PLUS ? ÇA POURRAIT T'AIDER.

OUI, JE CROIS. ÇA M'A FAIT DU BIEN DE LUI PARLER DANS MA LANGUE.

ET ELLE M'A MONTRÉ UN EXERCICE DE RESPIRATION QUI MARCHE BIEN.

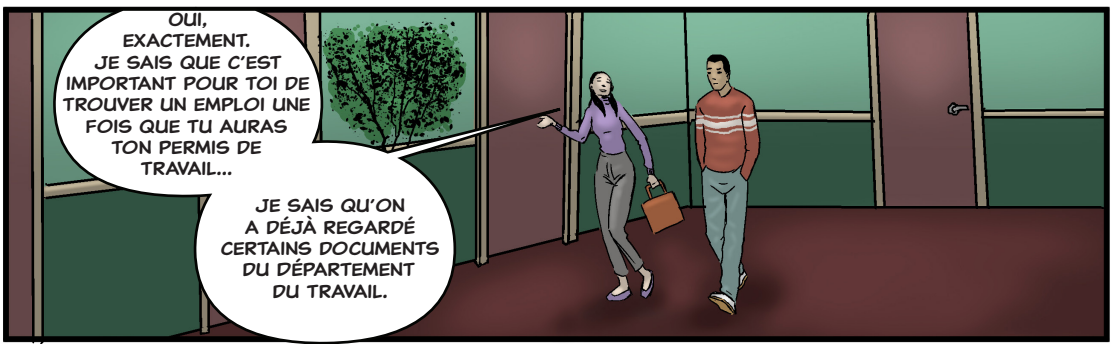
RAVI DE L'ENTENDRE. C'EST BON D'ESSAYER.

ET ON DIRAIT QUE LE SPORT T'A VRAIMENT AIDÉ ET QUE TON COACH CONTINUE À T'AIDER AUSSI, CE QUI EST GÉNIAL.



BON, AVANT DE TERMINER, JE VOULAIS JUSTE TE RAPPELER QUE J'AI PRÉVU UNE RENCONTRE AVEC LA PERSONNE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE POUR JEUNES LA SEMAINE PROCHAINE.

AH OUI, ILS VONT ME PARLER DES DROITS DES TRAVAILLEURS ET D'AUTRES CHOSES ?



OUI, EXACTEMENT. JE SAIS QUE C'EST IMPORTANT POUR TOI DE TROUVER UN EMPLOI UNE FOIS QUE TU AURAS TON PERMIS DE TRAVAIL...

JE SAIS QU'ON A DÉJÀ REGARDÉ CERTAINS DOCUMENTS DU DÉPARTEMENT DU TRAVAIL.



MAIS JE VEUX ÊTRE SÛR QUE TU COMPRENDS BIEN LES LOIS ET TES DROITS ICI, POUR QUE TOUT AILLE BIEN QUAND TU TRAVILLERAS.

OK. MERCI, MME MAYA, J'APPRÉCIE.



JE SUIS FIÈRE DE TOI, SERGIO, D'ÊTRE SI FORT ET RÉSILIENT. JE SAIS QUE LES CHOSES N'ONT PAS ÉTÉ FACILES ET QU'IL EST DIFFICILE DE SAVOIR À QUI FAIRE CONFIANCE ET QUOI FAIRE.

MAIS N'OUBLIE JAMAIS QUE, QUOI QU'IL ARRIVE AVEC TON AFFAIRE, TU N'ES PAS SEUL. NOUS SOMMES TOUS LÀ POUR T'AIDER DE TOUTES LES MANIÈRES POSSIBLES ET TU VAS T'EN SORTIR.

Pense à RESPIRER

Cela peut paraître évident mais respirer profondément peut t'aider à te préparer à un événement stressant et à te sentir plus calme quand tu te sens accablé(e).

La respiration profonde fait baisser ton rythme cardiaque, ce qui envoie à ton corps le message que tout va bien. Tu peux faire cet exercice n'importe quand et n'importe où.



Prends lentement une grande inspiration et compte 1-2-3 en gonflant le ventre. Puis retiens ta respiration et compte 1-2.

Puis expire et relâche le ventre en comptant lentement 1-2-3-4-5.

Répète cela trois fois.



Si tu te sens bien, ferme les yeux pendant que tu respirez ou pose la main sur ton ventre pour sentir l'air entrer et sortir. Tu peux aussi dire un mot ou une phrase relaxante pendant que tu expires.

QUE SE PASSE-T-IL ?

De nombreux jeunes travaillent à temps partiel. C'est légal aux États-Unis. Mais tu as des droits et il existe un certain nombre de lois pour te protéger et assurer ta sécurité pendant que tu travailles. Par exemple, il existe des lois qui précisent le nombre d'heures de travail, le salaire et le droit d'arrêter de travailler quand on veut. Tous les gens qui travaillent aux États-Unis, quel que soit leur âge et même s'ils viennent d'un autre pays, sont protégés par ces lois. Et il existe des lois du travail spéciales pour les jeunes de moins de 18 ans.

Si quelqu'un te force à travailler, ne te paie pas ou menace de te faire du mal ou de faire du mal à ta famille si tu ne travailles pas, c'est illégal et il pourrait s'agir de « travail forcé ». Aux États-Unis, un grand nombre d'enfants et de jeunes sont victimes de travail forcé, par exemple en travaillant comme femmes de ménage ou comme domestiques, en s'occupant de jeunes enfants, en vendant des marchandises ou en travaillant dans une ferme ou sur un chantier.

Sergio travaillait dans un restaurant et il pensait qu'il ne pouvait pas s'arrêter parce qu'il devait de l'argent à sa tante et à son oncle. Ils prenaient tout son salaire pour rembourser sa dette et Sergio ne savait pas combien de temps il devrait continuer à travailler. Cette situation est parfois appelée « servitude pour dettes » ou « péonage » et c'est un signe de travail forcé.

Bien que la décision n'ait pas été facile, Sergio l'a dit à un adulte de confiance, son entraîneur, qui l'a ensuite aidé à prendre contact avec différents services. Ces services ont aidé Sergio à trouver un endroit sûr où vivre, à demander une aide financière publique (qui est un type d'« allocation »), à demander un visa spécial, à être mis en contact avec sa famille et à voir un psychologue. Sergio a aussi témoigné en tant que victime contre sa tante et son oncle dans une affaire qui pouvait devenir pénale et il a été mis en relation avec un défenseur des victimes du bureau du procureur qui l'a soutenu tout au long de son parcours dans le système judiciaire pénal.

Si ce qui est arrivé à Sergio t'arrive, n'oublie pas que tu n'es pas seul(e), que tu n'as rien fait de mal et que tu peux obtenir de l'aide. Certaines des choses pour lesquelles Sergio a reçu de l'aide ne s'appliquent peut-être pas à ta situation car chaque collectivité a des services différents et les besoins de chaque jeune sont différents. De plus, les dossiers de travail forcé sont traités différemment selon les États et tous ne finissent pas devant un tribunal pénal. Mais l'essentiel pour toi est de contacter des services d'assistance juridique, de gestion des cas et de défense des droits. Ils peuvent t'aider à déterminer ce qui est le mieux pour toi et ta situation.

Pour plus d'informations sur la traite, consulte la brochure « Que se passe-t-il ? ». Pour plus d'informations sur le système de protection de l'enfance, consulte [ces documents](#). Et pour plus d'informations sur le système judiciaire pénal, consulte [ces documents](#).

NOTES DE SOUTIEN

Tu viens de lire l'expérience de travail forcé vécue par Sergio et son passage par les premières étapes d'un procès au pénal. Raconter ce que tu as vécu, aller au tribunal et essayer d'aller de l'avant ne sont pas des choses faciles.

Nous te remercions pour le temps et l'énergie que tu as consacrés à la lecture de ce livre. Nous espérons qu'il t'a été utile. Pour finir, nous avons parlé avec des personnes qui ont vécu des expériences similaires et voici ce qu'elles voulaient te dire :



Défends tes intérêts car ta voix compte. Si jamais tu te sens mal à l'aise, dis-le. Ne le garde pas pour toi parce que tu penses que ces gens te disent ce que tu dois faire.

J'étais souvent mal à l'aise mais je n'ai jamais rien dit parce que je pensais : « Cette personne travaille avec le gouvernement et le gouvernement a raison », au lieu de dire : « *Je peux faire une pause ?* » ou « *Ça me rend triste* » ou « *J'ai peur* ». Défends tes intérêts et pose toutes les questions que tu veux.



- **Melanie T.**, *Experte en expérience vécue*



Tu vis peut-être un vrai cauchemar. Personne ne connaîtra la même peur et la même douleur que toi mais crois-moi, ce cauchemar va se terminer. Et tu n'as pas besoin de changer. Tu es courageux(se) juste parce que tu es là. Tu es plus que courageux(se), merci d'être qui tu es. Et si tu as l'impression que les gens ne te comprennent pas, moi, je te vois, je t'entends et je suis là pour te soutenir. Et je sais que c'est très difficile d'exprimer cette douleur et que les adultes ont utilisé cette douleur pour t'en infliger encore plus. Je sais que c'est difficile de s'ouvrir. Prends ton temps. Respire. C'est un cauchemar mais tu n'es pas seul(e). Ce cauchemar prendra fin parce que tu mérites d'être aimé(e), respecté(e), soutenu(e) et heureux(se). N'oublie pas que tu es fort(e), que tu peux le faire.



- **Cristian E.**, *Survivant et défenseur des droits*

Prendre soin de moi

CHECK-LIST

Comme Sergio l'a fait tout au long de son récit, il peut être bon de « faire le point » avec toi-même pour voir comment tu te sens. Lorsque tu es contrarié(e) ou stressé(e), les activités suivantes peuvent t'aider à te sentir mieux.

- Lis, regarde ou écoute quelque chose que tu aimes bien
- Bavarde avec des amis, en personne ou en ligne
- Fais de l'exercice ou du sport
- Prends une boisson (eau, thé ou chocolat chaud)
- Passe du temps en plein air ou dans la nature
- Garde un petit objet dans ta poche (comme une pierre) et passe les doigts dessus
- Pense à un souvenir heureux ou à un endroit paisible
- Compte à rebours à partir de 20
- Fais un projet artistique ou cuisine quelque chose
- Dis-toi des choses gentilles et encourageantes
- Autorise-toi à pleurer, à crier ou à parler de ta frustration
- Écris tes pensées ou ce que tu ressens

Y a-t-il d'autres activités qui te font du bien ?
Y a-t-il quelqu'un qui pourrait te conseiller
d'autres techniques de relaxation ?

Le Projet de documents pour témoins mineurs du Center for Court Innovation est le fruit d'une collaboration entre le Center for Court Innovation, le Center for Urban Pedagogy et Alternate History Comics. Il est financé par la convention de coopération n° 2018-V3-GX-K069, accordée par le U.S. Department of Justice, Office of Justice Programs, Office for Victims of Crime. Les opinions, observations et recommandations formulées dans ce document sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement l'opinion officielle ou les politiques du U.S. Department of Justice.

Le Center for Court Innovation a pour mission de promouvoir un système judiciaire plus efficace et bienveillant en menant des recherches novatrices et en soutenant le lancement de réformes dans le monde entier.

www.courtinnovation.org

Le Center for Urban Pedagogy est une organisation à but non lucratif qui utilise le pouvoir du graphisme et de l'art pour susciter un engagement civique constructif, en partenariat avec des communautés historiquement marginalisées.

www.welcometoCUP.org

Alternate History Comics est une société d'édition qui crée des romans graphiques et des collections de bandes dessinées culturelles originales. Elle a reçu de nombreux prix et récompenses.

<http://ahcomics.com>

Illustrations : Shane Kirshenblatt

Conception : Andy Stanleigh

Le Center for Court Innovation remercie les partenaires et les parties prenantes du projet, les praticiens du système judiciaire et les jeunes rescapés dans tout le pays qui ont contribué à la réalisation de cette publication.

NCJ 303957

L'Office for Victims of Crime entend renforcer la capacité de la nation à aider les victimes d'actes criminels et jouer un rôle moteur dans le changement des attitudes, des politiques et des pratiques afin de promouvoir la justice et le rétablissement de toutes les victimes d'actes criminels.

www.ovc.ojp.gov

L'Office of Justice Programs est un organisme fédéral qui assure la direction, l'octroi de subventions, la formation, l'assistance technique et d'autres ressources afin d'améliorer la capacité de la nation à prévenir et à réduire la criminalité, à aider les victimes et à promouvoir l'état de droit en renforçant les systèmes de justice pénale et juvénile. Ses six services - le Bureau of Justice Assistance (assistance judiciaire), le Bureau of Justice Statistics (statistiques judiciaires), le National Institute of Justice (recherche), l'Office for Victims of Crime (aide aux victimes), l'Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention (prévention de la délinquance) et l'Office of Sex Offender Sentencing, Monitoring, Apprehending, Registering, and Tracking (délinquance sexuelle) - soutiennent les efforts de lutte contre la criminalité au niveau des États et des collectivités locales, financent des milliers de programmes de services aux victimes, aident les collectivités à contrôler les délinquants sexuels, répondent aux besoins des jeunes dans le système et des enfants en danger, et fournissent des études et des données importantes.



Office for Victims of Crime
OVC

